65e Année — N° 33
Le Numéro 10 CENTIMES
BUREAUX ET RÉDACTION :
ROUBAIX, Grande-Rue, 71
TOURCOING, rue Carnot, 33

OUBLIER, C'EST TRAHIR — SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

65e Année — N° 33
LUNDI 2 Février 1920
Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, ROUBAIX 33, rue Carnot, TOURCOING

Emouvante cérémonie en l'honneur des mutilés à Paris. -- Un crime horrible à Deûlémont

La Brèche s'élargit

Chaque jour qui s'écoule rend plus évident l'inévitable échec de la politique des alliés en Russie.

Le lamentable dénouement de l'entreprise de Koltchak, l'humiliante mésaventure survenue à Youdenitch, la défection de l'Esthonie, les hésitations de la Finlande, l'inutile effort de la Pologne, les tractations de la Grande-Bretagne avec des organisations populaires, qu'un aveuglement volontaire persiste à distinguer de la Russie soviétique, tous les événements que nous voyons se succéder depuis quinze jours, éloignent insensiblement l'espoir que l'on conservait de briser cette formidable vague bolcheviste qui s'est levée depuis la Baltique jusqu'aux rives du Baïkal.

Il faut malheureusement le reconnaître : ce qui arrive est la conséquence logique des erreurs accumulées qui ont été commises par l'Europe depuis l'avènement du gouvernement de Moscou.

Si l'armée de Sibérie s'est fondue peu à peu devant les bolchevistes, c'est qu'elle ne fut pas secourue en temps utile. Si Koltchak est tombé aux mains de l'ennemi, c'est que le général Janin fut probablement impuissant à se faire obéir des troupes tchéco-slovaques, qui se voyaient elles-mêmes sur le point d'être cernées. Il eût fallu, sans doute, de puissants renforts pour garder la Sibérie; mais il en eût fallu infiniment moins, il y a un an si, à cette époque, M. Wilson n'avait, par ses hésitations, retardé leur envoi, et n'avait exigé que le Japon limitât son concours et son activité.

Là-bas, comme à Arkhangel, comme à Odessa, ce fut le système des « petits paquets » dont nous avions fait pourtant la déplorable expérience!

Maintenant, c'est fini : nous abaissons les armes, Lénine triomphe. L'Europe n'a plus qu'une idée qu'elle n'ose pas encore proclamer trop haut, par un sentiment de vague pudeur. Cette idée, c'est de renouer des relations économiques avec la Russie.

L'Angleterre a amorcé la négociation. Sans doute, on dit, on répète qu'il ne s'agit à aucun prix de prendre contact avec le gouvernement de Moscou; il n'est question que de secourir le peuple affamé et de s'entendre dans ce but avec les « coopératives » indépendantes de toute association politique.

Seulement on ignore jusqu'ici si ces coopératives existent encore et si, en ce cas, elles ont conservé leur indépendance. Les Russes les mieux renseignés le contestent formellement. En tout cas, le gouvernement de Moscou s'est empressé de marquer en cette circonstance, son autorité. Il a « radiotélégraphié » avant-hier qu'il ne s'opposait pas à cette reprise du trafic commercial, sous des apparences de secours alimentaire, et qu'il « faciliterait » au besoin son fonctionnement régulier. Il se gardera sans doute d'y mettre obstacle ou de paraître s'immiscer dans les « coopératives ». Il a tout intérêt à se prêter au petit jeu hypocrite qu'impose un reste de susceptibilité chez les alliés. Il laissera faire, parce qu'il estimera, non sans raison, qu'il ne faut rien brusquer, du moment que les alliés, au lieu d'élever des fils de fer barbelés autour de la Russie soviétique, jettent des ponts et comblent le fossé.

D'aucuns penseront que les événements tourneront mieux qu'on pourrait le craindre: ils constateront que le bolchevisme « s'embourgeoise » et que la rentrée de la Russie dans le monde civilisé l'amènera tout doucement à se remettre au diapason et à s'imposer un gouvernement d'ordre.

Acceptons-en l'augure. Mais il n'en demeurera pas moins vrai, si l'épilogue que l'on prévoit s'accomplit, que le bolchevisme aura eu le dernier mot. Quelles ambitions, quelles audaces nouvelles lui suggéreront sa victoire?

L. G...

INFORMATIONS

MARIAGE PRINCIER

Hier a été célébré à Genève, le mariage civil du prince Christophe de Grèce, oncle du roi actuel, avec une jeune et richissime veuve américaine, Mme W. B. Leeds. Le mariage religieux a été célébré en l'église russe de Vevey. Y assistaient : la reine-mère de Grèce et le duc de Chartres. L'ex-roi Constantin et l'ex-reine Sophie n'étaient pas invités à cette cérémonie.

LE GENERAL FRANCHET D'ESPEREY

Le général Franchet d'Espérey, commandant en chef des armées alliées en Orient, est maintenu, par décret en date du 30 janvier, en activité hors cadres dans les fonctions qu'il exerce actuellement.

LA PERCEE DES VOSGES

Le Conseil municipal de Sainte-Marguerite-aux-Mines a voté une subvention d'un million et demi pour la percée des Vosges, sous réserve que le tracé Schlestadt-Saint-Dié soit exécuté en même temps que celui de Colmar-Labrosse-Remiremont.

L'ETAT DE SIEGE EN ROUMANIE

L'état de siège aurait été déclaré en Roumanie, et la loi martiale a été proclamée dans toute l'étendue du territoire.

LA QUESTION HONGROISE

La délégation hongroise a été avisée que sa demande de prolongation jusqu'au 12 février du délai qui lui avait été imparti pour formuler ses observations aux conditions de paix, remises par les alliés, avait été acceptée.

LE PRIX DU CAFE A PARIS

Paris, 1er février. — Le café va augmenter de 0 fr. 60 par kilo. Ainsi en a déciaré la Chambre syndicale des brûleurs de café.

L'ENCEPHALITE A GENEVE

Deux cas d'encéphalite léthargique sont signalés à Genève. A Zurich, la situation est plus grave. On compte, en effet, 14 cas, dont 6 mortels.

L'HERITAGE DE L'EMPEREUR DU SAHARA

Londres, 1er février. — Jacques Lebaudy, ex-empereur du Sahara, tué par sa femme l'an dernier, laisse une fortune qui, au cours actuel, s'élève à 72 millions 740.000 francs.

Mariages de Guerre

Le bateau, après être passé la veille non loin de l'île de Crète, s'approchait de Port-Said. C'était un paquebot anglais, qui faisait route vers l'Australie, ramenant toute une cargaison d'officiers et de soldats, récemment démobilisés et ravis, après une si longue absence, de rentrer définitivement chez eux. Ces combattants de la grande guerre avaient presque tous quitté leur île au début des hostilités, étant ainsi restés guère moins de six années éloignés de leurs foyers. Les guerres homériques, en somme, le siège et la prise de Troie, ne retinrent pas sensiblement plus longtemps les illustres personnages qui y prirent part.

Nos Australiens n'avaient pas emporté par la ruse la superbe Ilion, mais ils avaient battu les Boches, ce qui constituait une entreprise infiniment plus malaisée. L'originalité de leur cargaison était la présence à bord d'une dizaine de femmes françaises, épousées en justes noces par un nombre égal d'entre eux, et ramenées, par leurs maris, ainsi que le Code l'ordonne, vers la lointaine Australie. Ces mariages, productions directes de la guerre, s'étaient effectués selon les fluctuations de la bataille et les hasards des cantonnements. Entre deux offensives, le cœur avait parlé, alors que pour un temps le canon se taisait.

Un dicton d'outre-Manche assure qu'il faut à une Anglaise un singulier courage pour épouser un Australien et s'en aller avec lui vivre au fond de l'autre hémisphère. Mais nos jeunes compatriotes avaient l'air de trouver la chose toute simple. Comme on demandait à l'une d'elles si la perspective de s'expatrier ainsi ne l'effrayait pas quelque peu, elle fit cette héroïque réponse : « Pas le moins du monde ; et à peine arrivée là-bas, je compte bien faire venir ma jeune sœur pour essayer de lui trouver à elle aussi un mari australien! »

Et dire que notre peuple avait la réputation d'être le plus casanier des peuples! La guerre a évidemment modifié tout cela.

Les Australiens n'ont d'ailleurs pas été les seuls à emporter avec eux, les hostilités une fois terminées, des femmes de notre sol et de notre race. Anglais et Irlandais, Canadiens, Américains, ont fait de même. C'est un autre « enlèvement des Sabines », avec cette différence que ledit enlèvement s'est accompli de plein gré!

Ainsi des Françaises, paysannes et citadines, dont les jours se seraient écoulés dans un de nos tranquilles villages, dans quelque petite ville somnolente des Flandres ou de Picardie, sont parties au-delà des mers ou des océans, pour vivre une existence aussi différente que possible de celle qu'elles connaissaient jusqu'ici, dans un milieu aussi différent que possible de celui qu'elles ont quitté!

Comment mesurer les conséquences multiples et diverses, les répercussions aussi lointaines qu'imprévues d'un pareil événement?

On nous a enseigné qu'au moyen âge, les Croisades, en mélangeant étroitement l'Orient et l'Occident, avaient amené dans les mœurs des transformations considérables et bouleversé de fond en comble toutes les conditions de la vie. Ces transformations, ces bouleversements, sont assurément peu de choses à côté de ceux qui vont découler de la guerre dont nous sortons. Nous en sortons tout autres que nous n'y sommes entrés. L'Australien ramenant dans son foyer une femme étrangère est, au fond, l'image exacte et comme le frappant symbole de chacun de nous qui se retrouve absolument différent, chargé de nécessités et d'habitudes nouvelles dans un monde totalement transformé! — L. S.

Cérémonie patriotique

A PARIS

EN L'HONNEUR DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS DE GUERRE

M. Poincaré prononce un émouvant discours

Paris, 1er février. — Cet après-midi, au Trocadéro, M. Poincaré, Président de la République, entouré de M. Paul Deschanel, de MM. Bourgeois, Millerand, des maréchaux Foch et Pétain, a présidé la cérémonie organisée par l'Office national en l'honneur des mutilés et des réformés de guerre.

Au premier rang d'une nombreuse assistance qui comptait un grand nombre de personnalités politiques, avaient pris place les représentants des divers Comités de mutilés.

M. Chéron, président du Conseil d'administration de l'Office national, prit le premier la parole. Il retraça l'œuvre de la société et énuméra les encouragements donnés pour la rééducation professionnelle et pour rendre plus utiles les joies du travail. Il faut, continue M. Chéron, que les mutilés connaissent parfaitement toutes les facilités que notre société met à leur disposition.

Vivement applaudi, l'orateur termine par un appel vibrant à la justice. Que les mutilés voient monter autour d'eux, dit-il, la sympathie croissante de la nation qui n'oublie pas : cela, Messieurs et Mesdames, c'est l'élémentaire justice...

Après cette déclaration faite au nom des Associations de mutilés, un mutilé de guerre prit la parole.

Puis le maréchal Pétain dit que l'admiration et la reconnaissance du pays entourent ces glorieuses victimes.

Les acclamations crépitent quand le maréchal Foch déclare :

Je suis simplement venu ici pour vous témoigner de l'intérêt et de l'attachement que nous vous portons ; nous savons par quels sacrifices vous avez contribué à la victoire, soyez certains que nous n'oublierons pas la dette contractée à votre égard.

M. Poincaré prit ensuite la parole. Tout d'abord il exprime sa fierté de se trouver au terme de sa magistrature au milieu d'une assemblée qui représente noblement la gloire et la souffrance de la Patrie et qui synthétise les actes de bravoure qui, pendant plus de quatre ans, ont signalé nos armées à l'admiration du monde, qui symbolise tous les actes, toutes les étapes, tous les sacrifices du long calvaire que la France a dû parcourir avant d'atteindre la victoire.

M. Poincaré trace ensuite l'œuvre immense et sacrée de l'Office national des mutilés et la charge qu'il est destiné à sauvegarder, les intérêts de tous ceux qui sont revenus mutilés ou réformés des terribles combats où s'est décidé l'avenir de l'humanité. M. Poincaré ajoute :

Dans l'effroyable catastrophe qui s'est abattue sur la France et sur le genre humain, les incomparables vertus héréditaires de notre nation ont, avec le concours des Alliés, sauvé du naufrage le droit et la liberté.

Les vrais artisans de la victoire sont les poilus et leurs chefs. Envers les armées qui ont chassé l'envahisseur et rétabli notre unité nationale, la France a contracté une dette de reconnaissance éternelle, dont l'Office des mutilés demeurera la représentation symbolique.

M. Poincaré a terminé son discours en rendant un éclatant hommage aux réformés et mutilés qui personnifient la Patrie avec son auréole de victoire et ses blessures non encore cicatrisées, la Patrie qui a souffert et que rien ne décourage, la Patrie fière d'elle-même et confiante en ses immortelles destinées.

Des parties artistiques ont complété cette manifestation de solidarité nationale.

LA PAIX

L'ITALIE RATIFIE

Rome, 1er février. — Le « Journal officiel » publie le décret royal ratifiant le traité de Versailles.

LES COUPABLES

Paris, 1er février. — On précise que, outre les noms des généraux déjà cités, la liste des coupables comprendrait : Von Béthmann-Holweg, l'amiral Tirpitz, Hindenbourg, Ludendorff et le prince Oscar de Prusse.

POUR LA RESTAURATION DE LA MONARCHIE EN AUTRICHE

Vienne, 1er février. — Le parti monarchiste a adopté, à l'unanimité, une résolution demandant la nomination de l'archiduc Joseph comme chef d'Etat, avec le titre de gouverneur.

LA FRANCE AU MAROC

UN COMBAT SANGLANT

Paris, 1er février. — A la suite d'une panique qui s'est produite dans la ville de Meknès, nous avons défait la harka de Benim'guile, rassemblée au sud de Tislet. Nos pertes sont de 26 hommes et celles de l'ennemi de 60 hommes et de nombreux blessés.

LA RÉDUCTION DE L'ÉCLAIRAGE

A PARIS

Paris, 1er février. — Le Préfet de la Seine communique qu'à partir de demain l'éclairage au gaz compressé sera réduit des deux tiers, l'éclairage au gaz à basse pression sera réduit de moitié dans les rues de Paris.

L'éclairage électrique public sera supprimé, à l'exception de celui des rues avoisinant les Halles centrales et d'une douzaine de lampes éclairant des refuges.

L'EMPIRE DES AIRS

Le général Nivelle prendra part au raid de l'escadrille algérienne

Alger, 1er février. — Le général Nivelle, interviewé, a confirmé son prochain départ à bord de l'avion du commandant Vuillemin, à destination de Tamaracet, d'où, escorté des quatre autres appareils militaires des centres algériens et tunisien, le commandant Vuillemin poursuivra sur Tombouctou et Dakar.

Le général espère que les résultats de ce voyage permettront la création de services réguliers entre l'Algérie et le Soudan avant l'établissement de la ligne du chemin de fer transsaharien.

Manifestations hostiles à l'Italie à Spalato

LES EXCUSES DE LA SERBIE

Rome, 1er février. — Le 27 janvier, des manifestations italiennes ont eu lieu à Spalato. Les magasins italiens ont été pillés, les sièges de deux Sociétés italiennes envahis, le pavillon italien du vapeur « Dosnia » amené. Les autorités yougo-slaves de Spalato ont présenté au commandant naval italien des excuses avec promesse de punir les coupables, et, en présence des mêmes autorités, a eu lieu la cérémonie du salut au drapeau, à bord du « Dosnia ».

Le gouvernement de Belgrade a exprimé au représentant italien ses regrets, en l'assurant d'avoir donné des ordres très sévères pour punir les coupables.

M. ASQUITH EN ÉCOSSE

SON PROGRAMME

Londres, 1er février. — M. Asquith, ancien premier ministre, exposant son programme politique aux électeurs de Paisley, Ecosse, se déclare partisan d'un gouvernement autonome pour l'Irlande, de l'impôt sur les bénéfices de la guerre, de la réforme de l'impôt sur le revenu de manière à exempter les petits salaires et de la fixation de salaires minima pour le travail. M. Asquith reste libre-échangiste à outrance.

LE CHARBON ALLEMAND est promis à la Hollande

Paris, 1er février. — Les envois de charbon allemand ont été réduits, en janvier, de 300.000 tonnes, alors que le traité prévoit une livraison annuelle de 27.000.000 de tonnes.

L'« Echo de Paris » rapproche ce fait de « négociations germano-hollandaises, actuellement engagées, au cours desquelles l'Allemagne n'hésite pas à promettre du charbon.

Les Finances allemandes et la Situation économique

Zurich, 1er février. — Le bruit court en Allemagne que le gouvernement allemand a l'intention de profiter de la baisse du mark pour suspendre ses paiements à l'intérieur du pays. Le gouvernement croit pouvoir, par ce moyen, libérer le pays du paiement des intérêts des emprunts de guerre et employer ses recettes uniquement pour le règlement des besoins courants, afin de rétablir l'équilibre du budget.

D'autre part, dans une réunion de financiers allemands, la question de la baisse du mark a été discutée. Il a été établi que le gouvernement fait acheter sans compter les devises étrangères. Il serait obligé d'utiliser de semblables moyens pour payer les denrées alimentaires achetées à l'étranger, et même contraint d'avoir recours aux accapareurs. Le gouvernement aurait acheté de la viande congelée au prix de 36 francs le kilo. Il n'y aurait plus de pommes de terre dans tout le pays, et les céréales seraient épuisées vers la fin de février. D'ici deux mois, l'Allemagne succomberait à la famine.

L'AGITATION EN IRLANDE

Nouvelles arrestations de Sinn-Feiners

Londres, 1er février. — A la suite de la manifestation de rébellion des conseils municipaux Sinn-Feiners, la police, avec le concours de la troupe, a procédé, à Dublin et dans différents comtés de l'Irlande, à différentes arrestations, dont celles de trois députés du Parlement irlandais. Des navires de guerre sont arrivés à Dublin.

HORRIBLE CRIME à Deûlémont

(PRÈS DE QUESNOY-SUR-DEULE)

UNE JEUNE FILLE ÉTRANGLÉE DANS LES CHAMPS et DÉVALISÉE

Un crime a été découvert sur le territoire de la commune de Deulémont.

La victime est une demoiselle Céline Desquien, 28 ans. Cette jeune fille habitait Frelinghien, hameau de l'Os-à-Moelle, avec sa mère et ses deux frères, Louis et Alfred. Le père est mort depuis quelques années déjà. Ils exploitaient en commun une ferme assez importante, mais dont les bâtiments situés sur les lieux mêmes des opérations militaires ont été presque complètement détruits.

Toutefois, démobilisés, les deux frères revinrent s'adonner aux travaux des champs, heureux de retrouver leur mère et leur sœur, qui avaient eu à l'égard des Allemands, une attitude très digne et parfaitement honorable. Les deux femmes furent obligées, vers la fin de la guerre, d'aller résider à Saint-André, mais revinrent à Frelinghien après l'armistice.

Découverte du cadavre

Le pays était dénué de ressources, et Mlle Desquien avait l'habitude, une fois par semaine, de se rendre à Saint-André, par Quesnoy-sur-Deûle. A Saint-André, notamment, elle devait remplir des formalités pour l'allocation dite du retour du foyer; elle choisissait, pour effectuer ses voyages, tantôt un jour, tantôt l'autre.

Samedi, elle prit en gare du Quesnoy le train qui part à 13 h. 15 ; elle devait revenir par le train qui arrive à Quesnoy à 17 h. En quittant la gare, elle remontait vers Deûlémont par la route nationale n° 2 et à deux kilomètres environ en dehors du Quesnoy, à gauche de la route, divers chemins empierrés s'offraient à elle, pour rentrer à Frelinghien. Elle prit l'un de ces chemins.

Cependant, son frère Louis, âgé de 31 ans, sachant la route peu sûre et la région déserte, partit de la ferme pour aller à sa rencontre. Il ne la vit pas et, parvenant jusqu'à Quesnoy, il supposa qu'elle avait manqué le train et qu'elle reviendrait par celui de 21 heures. Il revint chez lui pour repartir quelques instants après, mais, sans nouvelles de sa sœur comme précédemment, il alla chez M. Maréchaux, tailleur, et chez M. Dupont, épicier, où Mlle Desquien devait se rendre à son retour.

M. Dupont lui fit savoir qu'il avait vu, en effet, la jeune fille et qu'elle était retournée chez elle.

M. Desquien ne douta plus à ce moment qu'il ne fut arrivé malheur à sa sœur et, changeant d'itinéraire, au lieu du chemin de traverse suivi par lui auparavant, il en prit un autre, dit Chemin Vandermersch.

Il regardait attentivement la route elle-même et les bas côtés, et il n'avait pas fait 100 mètres — il se trouvait alors sur le territoire de Deûlémont — qu'il aperçevait le corps d'une femme gisant à terre.

La tête était plongée dans une eau stagnante, remplissant le fond d'un trou d'obus, nombreux à cet endroit. C'était le cadavre de sa sœur. Il était, à ce moment, environ 22 heures 30. Sans perdre de temps, il prévint, aussitôt que possible, la gendarmerie de Quesnoy et son frère. La malheureuse mère fut également avisée du malheur qui venait de la frapper.

Les premières constatations étaient difficiles à opérer; il fallut se résoudre à garder le corps. Dimanche matin, le parquet de Lille était avisé.

Le vol mobile du crime

De l'enquête ouverte par la gendarmerie, dès le début, il résulte que la victime avait, au moment de son départ, deux sacs de toile, l'un bleu et l'autre gris. Ils furent retrouvés, l'un contenait encore un morceau de viande et quatre petits pains.

Elle portait, en outre, un sac à main en cuir, dans lequel se trouvaient une centaine de francs en billets et un porte-monnaie en cuir jaune qui renfermait lui-même deux pièces de 5 francs et quelque menue monnaie. Il y avait encore, dans le petit sac à main, une montre dorée à laquelle était fixé un cordelet noir. Ce sac de cuir a disparu avec tout son contenu.

Comment le crime a été commis

La victime a été assaillie dans le lieu désert où le cadavre a été retrouvé, à peu près à 18 heures ; ceci résulte de certaines déclarations. Comme elle est vigoureuse, elle s'est débattue énergiquement : les traces de lutte sont marquées sur le sol. Elle-même a été précipitée à terre par son agresseur. On remarque, notamment, sur le sol, une empreinte de pointes de souliers anglais, à bouts ferrés, comme presque tous les ouvriers en portent dans cette région, et d'autres empreintes laissées par un pantalon de velours à grosses côtes.

L'assassin a serré la gorge de la malheureuse pour l'étrangler ; les traces que l'on aperçoit dans le cou ne laissent pas de doute à ce sujet. En tous cas, si la mort n'a pas été causée par strangulation, et s'il y a eu simplement syncope, elle fut achevée par asphyxie, puisque la tête de Mlle Desquien était dans une mare d'eau.

En plein mystère Qui a commis le crime?

Ceci est une autre affaire. On se trouve, à ce sujet, en plein mystère et, à part les faibles indices que nous venons de mentionner, on ne sait rien. Il est peu probable que l'auteur de l'assassinat soit un habitant de la région ; en tous cas, aucun soupçon ne plane sur l'un d'eux.

On ne peut que constater ce fait, c'est que de nombreux ouvriers sont employés là par la Reconstitution (2.000 environ), la plupart de nationalité belge ; très peu habitent le pays ; beaucoup retournent chez eux, le soir, d'autres toutes les semaines ; les uns viennent en chemin de fer, les autres à bicyclette.

D'autre part, il reste encore dans ces parages quelques P.G. boches qui ne sont prisonniers que de nom et qui jouissent d'une liberté absolue, allant et venant absolument comme les gens du pays.

Mentionnons encore que, d'après les déclarations de M. Désiré Julle, qui habite au bord de la route Nationale, la maison la plus proche du lieu du crime, deux policemen anglais sont venus chez lui, dans la soirée de samedi, vers 19 heures. Ils se rendaient chez M. Bacquart, habitant non loin de là, pour obtenir des renseignements sur un déserteur de l'armée britannique. L'un d'eux parlait parfaitement le français, et a dit à M. Julle qu'à 18 heures environ, il avait entendu, à quelque distance de la route, une personne qui lui parut une femme, poussant des cris effrayants. Ne sachant exactement à quoi s'en tenir, l'Anglais chargea son revolver, mais n'eut pas l'idée, pas plus que son compagnon, d'aller voir ce qui se passait, du côté d'où venaient les cris.

L'enquête du Parquet

A 13 heures 30, dimanche, le Parquet, représenté par MM. Merchier, juge d'instruction, et Flach, substitut, accompagnés de M. Flahaut, greffier, venait procéder à son enquête et interrogeait les deux frères de la victime, ainsi que M. Julle.

Les constatations et interrogatoires durèrent environ deux heures, après quoi, ordre fut donné de transporter le corps, à 500 mètres de là, à la ferme Vandermesch.

L'autopsie

C'est dans cette ferme que le docteur Leclercq, médecin-légiste, procèdera aujourd'hui lundi à l'autopsie.

DERNIÈRE HEURE

LA QUESTION DU BLÉ AU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 1er février. — Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin. Au cours de la séance, les ministres ont recherché pourquoi les ensemencements en blé, qui couvraient 6.500.000 hectares en 1914, occupent 4.600.000 hectares dans la saison d'hiver actuelle.

Il a été reconnu que cette situation provenait, en grande partie, du manque d'engrais, bien que des mesures aient déjà été prises, il y a quelques jours. Il a été décidé qu'un gros effort serait fait pour intensifier la production et la répartition des engrais.

Au sujet du relèvement du prix du blé, on a discuté deux solutions : la taxation ou la liberté du commerce ; aucune decision n'a encore été prise, le relèvement du prix du blé devant forcément avoir une répercussion sur toutes les branches de la vie économique.

C'est afin d'étudier à fond les conséquences qui pourront découler des décisions prises, que le gouvernement poursuivra la discussion au cours du prochain Conseil des ministres.

Le relèvement du prix du pain

Paris, 1er février. — Interviewé par l'« Intransigeant », M. Thoumyre, secrétaire d'Etat au Ravitaillement, a déclaré :

La discussion sur le relèvement du prix du pain n'a pu être terminée aujourd'hui. Je dois vous déclarer que le ravitaillement en blé présente de graves difficultés, et il faut que le public s'attende à l'application d'un gros effort : restrictions, cartes de pain. Je ferai bientôt une communication à la presse, mais je ne puis encore rien dire.

Un autre ministre nous a déclaré qu'il ne serait pas possible d'éviter une augmentation du prix du pain ; actuellement, il coûte vingt sous à l'Etat par kilogramme, et lorsqu'on l'aura mis à 0.95 centimes, l'Etat y perdra encore, sans faire état des augmentations du change à survenir.

La question de l'Adriatique et le gouvernement français

Paris, 1er février. — Il n'y a rien d'exact dans le bruit répandu en Italie, selon lequel le gouvernement français ne serait pas d'accord avec le gouvernement italien, au sujet de la question de l'Adriatique et serait disposé à ne pas tenir, vis-à-vis de l'Italie, les engagements pris le 20 janvier.

Le gouvernement français, fidèle à la politique pratiquée jusqu'ici, est prêt à accueillir favorablement toutes les suggestions. On croit savoir qu'il ne songe nullement à prendre l'initiative d'une médiation, comme on l'a prétendu.

L'ATTITUDE DE LA FRANCE

Paris, 1er février. — Dans les milieux autorisés de la Conférence, on déclare que le gouvernement français n'a nullement modifié l'attitude qu'il a prise, en conformité des décisions du Conseil Suprême du 30 janvier dernier. Ces décisions avaient d'ailleurs été adoptées à la suite d'une note de M. Nitti et en plein accord avec lui.

M. Millerand reste donc prêt à exécuter les engagements souscrits par le gouvernement français et le gouvernement britannique, tout en s'abstenant d'aucune initiative nouvelle.

M. Millerand recueille donc toutes les suggestions qui peuvent lui venir de Rome ou de Belgrade, dans l'intérêt d'une prompte solution de la question de l'Adriatique.

Les relations commerciales des Alliés avec l'Allemagne

Bruxelles, 1er février. — En réponse à une lettre du président de la Chambre de Commerce de Bruxelles, le ministre des Affaires économiques vient de faire savoir que, depuis la levée du blocus, les relations commerciales ont été rétablies par tous les alliés avec l'Allemagne, et que la mesure s'applique naturellement à la Belgique. Seules les restrictions qui peuvent être portées à cette règle, sont celles qui touchent aux intérêts de l'industrie nationale.

L'anniversaire de Paul Déroulède

Le pèlerinage annuel à La Celle

Paris, 1er février. — Cet après-midi a eu lieu le pèlerinage annuel de la Ligue des Patriotes à La Celle pour l'anniversaire de la mort de Paul Déroulède. Toutes les sections de la Ligue, drapeaux et fanions en tête, sont arrivées en cortège.

Parmi les personnalités présentes, on remarquait MM. Adrien Oudin, président du Conseil municipal de Paris, administrateur général de la Ligue des Patriotes ; M. Gauthier de Clagny, président de la Ligue ; M. Serriex, secrétaire général de la Ligue ; Maurice Barrès, Galli, députés ; Le Menuet et Emile Massard, conseillers municipaux.

Sur le monument de Déroulède, de nombreuses palmes ont été déposées et plusieurs discours ont été prononcés.

Le panégyrique de Déroulède à Nice

Nice, 1er février. — L'anniversaire de Déroulède a été célébré en présence d'une délégation de la Ligue des Patriotes, ayant à sa tête Mlle Jeanne Déroulède et M. Marcel Habert, député de Paris, délégué général de la Ligue. Le panégyrique de Déroulède a été prononcé à l'église du Port, par le R. P. Hernin.

LE RAVITAILLEMENT de l'AUTRICHE PAR le SYNDICAT INTERNATIONAL OUVRIER.

Vienne, 1er février. — Trente-deux wagons de vivres, offerts par le Syndicat international ouvrier, aux travailleurs viennois, sont arrivés, venant de Hollande.

La crise du charbon et les dockers

Paris, 1er février. — La Fédération des ports et docks communique :

Le charbon encombre le carreau des mines, au point de réduire les mineurs au chômage. Les dockers de Dieppe réclament d'ailleurs des wagons pour enlever les charbons entassés sur les quais, faute de matériel roulant.

Les dockers et les mariniers ne peuvent pas être tenus pour responsables de la crue de la Seine, pas plus que de l'imprévoyance coupable de ceux qui se sont refusé à constituer des stocks de charbon, dans les ports de Paris, notamment celui de Bonneuil, à l'abri de l'inondation.

A PROPOS DE LA REDUCTION DE L'ECLAIRAGE, A PARIS

Paris, 1er février. — La Fédération des ports et docks communique la note suivante :

Dans un communiqué fait à la presse, la Préfecture de la Seine informe la population parisienne qu'en raison des difficultés de l'approvisionnement en charbon, du fait des bateliers et des dockers, l'éclairage sera réduit au minimum, à partir du lundi 2 février.

La raison invoquée par la Préfecture de la Seine ne trompera personne. Depuis longtemps, la disette du charbon était grave pour Paris, elle est arrivée, c'est tout ce qu'il y a d'important à retenir de l'arrêté préfectoral.

Telle est la conséquence d'une vie assurée au jour le jour ; ni les mariniers, ni les dockers ne sont les auteurs de cette situation. La responsabilité toute entière est dans l'impuissance et l'incapacité gouvernementale.

L'AFFAIRE TOQUÉ

L'avocat demande la révision du procès

Paris, 1er février. — Me Delmont, le défenseur de Toqué, vient d'adresser une lettre au ministre de la guerre, dans laquelle il lui rappelle les révélations de Thomas. Celui-ci affirma, à Me Delmont, que Toqué n'avait pas pu recevoir de l'argent ni faire partie des services de la septième armée allemande, sans que Thomas l'eût su. L'avocat du condamné persiste donc à estimer qu'une confrontation est indispensable entre Furwenches Woglé et Thomas.

A un rédacteur de l'« Agence Havas », Me Delmont a déclaré que les déclarations de Thomas corroborant celles d'un chef de police allemande, constituent un fait nouveau de nature à motiver la révision du procès. Le dossier de l'affaire Toqué n'a pas encore quitté la Chancellerie.

Le naufrage d'un vapeur anglais

L'EQUIPAGE SAUVÉ

Brest, 1er février. — L'équipage du vapeur anglais « Néro », de Hull, qui a sombré au large de l'île Molène, par suite d'une voie d'eau, a pu se sauver dans des baleinières et atterrir dans l'île. Le capitaine a été trouvé mort, dans la cabine de son navire.

L'ENCÉPHALITE

QUATRE CAS A MULHOUSE

Mulhouse, 1er février. — Plusieurs cas de maladie du sommeil sont signalés à Mulhouse ; quatre personnes de la même famille ne se sont pas reveillées depuis jeudi.

Le général Youdenitch remis en liberté

Stockholm, 1er février. — Le général Youdenitch a été relâché il y a deux jours, mais les autorités esthoniennes ne l'ont pas encore autorisé à s'embarquer.

Dernières Nouvelles Régionales

UNE REUNION DES CHEMINOTS, A LILLE. — Les cheminots syndiqués se sont réunis dimanche à l'Hippodrome, sous la présidence de M. Bauhens, des chemins de fer belges.

Après une partie de concert, le président a pris la parole pour apporter aux cheminots français le salut des cheminots belges.

M. Bidegarray, secrétaire général du syndicat, rend compte ensuite des améliorations obtenues par les employés de chemins de fer ; il ajouta qu'on devait aboutir à la transformation de la société et à la nationalisation des chemins de fer par l'organisation d'une exploitation collective sous le contrôle de l'Etat. Il envoya aux cheminots de tous les pays, même de l'Allemagne, le salut des cheminots français.

M. Jouhaux, secrétaire général de la C.G.T., développa les mêmes idées en en faisant une application générale ; il critiqua le gouvernement actuel et déclara que M. Millerand avait fondé un Cabinet qui se caractérisait par le despotisme à l'égard de la classe ouvrière.

Dernières Nouvelles Sportives

Football-Association

COUPE DE FRANCE. — Olympique Lillois bat l'Olympique de Paris par 3 buts à 2.

Cyclisme

AU VELODROME D'HIVER A PARIS. — Paris, 1er février. — Championnat d'Hiver de vitesse : 1er Goullet ; 2e Sergent, à un quart de roue ; 3e Pianet.

Courses à Pied

CROSS DE L'INTRANSIGEANT. — Paris, 1er février. — 1er Bertrand, en 28'24" ; 2e Gaston Hunt, à 6 mètres ; 3e Bouchard ; 4e Vignault ; 5e Denis ; 6e Danton ; 7e Keyser. Il y a 500 arrivants sur 1.272 partants ; le cagnard est un débutant, couronné pour la deuxième fois.